



Paris, le 1^{er} octobre 2020

Plan de relance Export : 30 propositions du SER pour accélérer le financement des filières énergies renouvelables à l'International

Au lendemain de la présentation du Plan de relance Export par le Ministre de l'Economie, des Finances et de la relance, le Ministre Délégué chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité et le Ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises, et à l'aune des annonces sur la nouvelle orientation des outils Export de Bpifrance, le SER publie 30 propositions pour une meilleure adaptation des outils de financements et de garanties Export pour les projets Energies Renouvelables.

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) salue les mesures annoncées par les Ministres dans le cadre du Plan de relance Export qui vont permettre aux entreprises de poursuivre leur projection à l'International grâce notamment à l'assurance prospection accompagnement, les chèques VIE et Export et l'augmentation de l'enveloppe FASEP (Fonds d'études et d'aide au secteur privé).

Dans le cadre des réflexions initiées par le gouvernement sur l'évolution des outils de financement et de garanties export proposés par les acteurs institutionnels français, le Syndicat des énergies renouvelables, qui regroupe près de 400 acteurs économiques intervenant en France et à l'International dans toutes les filières renouvelables, a mené ces derniers mois un travail d'analyse et d'élaboration de [30 propositions d'évolutions des produits de financements et de garanties](#) à destination de BPI France, de la Direction Générale du Trésor et de Proparco.

Dans un contexte de crise économique mondiale où la grande majorité des plans de relances nationaux et supranationaux soulignent l'importance de poursuivre les objectifs climatiques et la nécessité d'accélérer la transition énergétique mondiale, la France se doit de proposer une offre technologique et financière combinée compétitive pour les projets des filières énergies renouvelables à l'international.

L'abrogation cette année des garanties Export sur une partie des secteurs fossiles traduit la volonté du gouvernement d'orienter son accompagnement vers les acteurs de la transition énergétique. Les différentes briques de cette offre de garanties et de financements existent, mais si certaines, moyennant quelques ajustements, répondent aux besoins des acteurs de nos filières, d'autres sont à adapter aux caractéristiques des projets renouvelables et au contexte industriel national actuel du secteur. Environnement industriel qui sera amené à évoluer dans les prochaines années au regard des pistes de relocalisation ou de réindustrialisation envisagées dans le plan France Relance.

« La France possède un tissu d'acteurs innovants qui affichent déjà des succès à l'international, dans un marché mondial qui représente plus de 250 milliards de dollars annuel depuis 7 ans, mais dont l'activité export pourrait être accélérée, voire décuplée en y associant des outils d'accompagnement financier parfaitement adaptés. Notamment, la proposition d'un guichet unique dédié au financement des projets de la Transition Énergétique à l'International concourrait à l'amélioration de l'accompagnement institutionnel » déclare Jean-Louis BAL, Président du SER

«Le financement occupe une place prépondérante dans le coût final de l'électricité renouvelable produite. Il est indispensable qu'une coordination, voire une rationalisation de cette offre institutionnelle de financements et de garanties soit engagée afin de proposer des solutions de financement simples et adaptées aux exportateurs Français. Cette initiative s'inscrit parfaitement dans les objectifs d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques» affirme Eric SCOTTO, Président de la Commission Internationale du SER



Contact presse :

Gilles CORMAN

gilles.corman@enr.fr

01 48 78 05 60 // 06 73 88 71 18

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe 400 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr  [@ser_enr](https://twitter.com/ser_enr)  **Syndicat des énergies renouvelables**